



Pour être admis à l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2025, la Financière de Tubize devra être en possession de cet avis de participation, dûment complété et signé, au plus tard le 19 avril 2025. L'avis de participation doit lui être communiqué par voie électronique à l'adresse e-mail investorrelations@financiere-tubize.be.

Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2025 - Avis de participation

Le/La soussigné(e)

Nom:

Prénom:

Adresse:

Ou

Dénomination de la société:

Forme juridique:

Numéro d'entreprise :

Adresse siège social:

ici représentée par:

Nom:

Prénom:

Fonction:

avise la Financière de Tubize de son intention d'assister, sur place, à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 25 avril 2025 à 11 heures, au siège de la société situé à 1070 Bruxelles (Anderlecht), Allée de la Recherche 60, avec [nombre] actions dont il/elle est propriétaire ou usufruiti(è)r(e) à la Date d'Enregistrement, soit le 11 avril 2025.

Fait à [lieu], le [date]

[Signature]